

Les freins à la rénovation énergétique des bâtiments

2 juillet 2015

PLAN

- CONTEXTE
- CHAPITRE 1
La rénovation énergétique des bâtiments : objectifs et freins
- CHAPITRE 2
Des « barrières infranchissables » ? Pistes d'action et réflexions en cours

Contexte

- Le secteur du bâtiment : 44% de la consommation totale d'énergie en France
- Un renouvellement très lent du parc des bâtiments
- L'enjeu majeur : la rénovation énergétique de l'existant
- Un constat : la rénovation n'avance pas

CHAPITRE 1



La rénovation énergétique des bâtiments : état des lieux

Les objectifs (1/2)

- À l'échelle nationale : les lois Grenelle I et II
 - Secteur du bâtiment : diminution de 38% de la consommation énergétique d'ici 2020
 - Résidentiel : 500 000 rénovations lourdes par an dès 2017
 - Tertiaire : rénovation de l'ensemble du parc public et privé avant 2020

Les objectifs (2/2)

- À l'échelle régionale : le [Schéma régional Climat Air Energie \(2014\)](#)
 - Résidentiel
 - Moins 33% de la consommation d'énergie finale en 2020 par rapport à 2005
 - Moins 51% des émissions de GES en 2020 par rapport à 2005
 - En moyenne, rénovation de 85 000 logements par an entre 2010 et 2020
 - Réhabilitation de l'intégralité du parc actuel à l'horizon 2050
 - Tertiaire
 - 2% de rénovation par an jusque 2015, puis 3% jusque 2025
 - Des gains moyens minimums de 45% par rénovation à partir de 2015

Principaux dispositifs mis en place

- Prêts et aides financières
 - Eco-prêt à taux zéro ([éco-PTZ](#))
 - Crédit d'impôt de la transition énergétique ([CITE](#), ancien CIDD)
 - Programme « Habiter mieux » de l'[Anah](#) : pour la rénovation des logements des ménages aux ressources modestes
- Les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
- Différentes aides à l'échelle locale
 - [Effinergie](#) a recensé et cartographié les aides par région, et propose un outil en ligne pour rechercher ces aides
 - [L'Agence nationale pour l'information sur le logement](#) (ANIL) recense les aides disponibles pour la rénovation de l'habitat, et les met à disposition sous forme de fiches par département.
- Vers la simplification des dispositifs :
 - Le CITE, qui remplace le CIDD en 2015, ne présente plus qu'un seul taux, 30%, sans obligation de bouquet de travaux et sans condition de ressources (CIDD : une dizaine de taux entre 10 et 40%)

Etat d'avancement aujourd'hui

- Nombre de rénovations à l'échelle nationale : entre 180.000 et 350.000 en 2013, soit une légère baisse par rapport aux années précédentes , et loin des objectifs fixés
- En Rhône-Alpes : entre 23 900 et 25 700 logements rénovés en 2014
- Quelle utilisation des dispositifs en place ?
 - 2013 : 265 000 logements rénovés
 - 2013 : 52% des ménages ayant réalisé des travaux de rénovation ont bénéficié ou comptent bénéficié du CIDD (57% en 2010)
 - L'Eco-PTZ utilisé par moins de 5% des ménages ayant réalisé des travaux
 - Le programme Habiter mieux de l'Anah : plus de 30 000 ménages aidés
 - Bon fonctionnement des éco-PLS (plus de 84 000 réhabilitations thermiques au cours des 3 premiers trimestres 2014)

Sources : [Tableau de bord 2014](#) du Plan Bâtiment Durable
[Chiffres clés du bâtiment 2013](#), Ademe
[Campagne 2014](#) de l'Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique du logement (OPEN)
[Chiffres clés 2014 du BTP](#), Cellule Economique de Rhône-Alpes

Les plateformes locales de la rénovation énergétique

- AMI lancé par l'Ademe et la Région (télécharger le [Cahier des charges](#))
 - À destination des communautés de communes
 - Pour la constitution de plateformes de rénovation de logements privés, individuels ou collectifs

- Objectifs
 - Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, au-delà de l'action des EIE/PRIS
 - Apporter un service intégré entre intervenants, de la conception jusqu'au suivi de la performance
 - Mieux intégrer la problématique du financement des travaux en facilitant notamment la mobilisation des acteurs financiers locaux autour de la rénovation énergétique
 - Participer à la montée en compétences des professionnels locaux du bâtiment (label RGE)

- L'AMI de Rhône-Alpes
 - Fin 2014 : 5 projets sélectionnés lors de la 1^{re} sélection (Lyon Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Biovallée, Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais, Beaujolais vert)
 - Début 2015 : 5 nouvelles candidatures (Loire, Ardèche, CAPI, Sud Grésivaudan, Pays de Gex)

- Limites/Inconvénients du dispositif
 - Absence de coordination entre les plateformes
 - Pas de modèle unique : risque de confusion pour les particuliers
 - Quelques zones en région ne sont pas couvertes par une plateforme
 - Risque que les plateformes détruisent des liens déjà créés sur le territoire dans lequel elles s'installent

Freins et obstacles (1/3)

- Freins réglementaires : une législation complexe, un système « *opaque, bureaucratique et trop centralisé* »
 - Procédures d'évaluation de la qualité et de la sécurité des produits
 - La RT 2012 : un système pas assez transparent, un moteur de calcul opaque (une « *boîte noire* »)
 - Les aides publiques : des critères « *trop compliqués* » et « *mal ciblés* »
 - En conclusion : « *Ce ne sont pas des freins à la rénovation thermique que nous avons détectés, ce sont des barrières infranchissables.* »
- Source : [Les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment](#), rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, 2013
- Pas de réglementation claire pour la rénovation : la [RT 2007 Existant par élément](#) est très mal connue
- Freins techniques
 - Des solutions techniques et des matériaux conçus pour la construction neuve, pas toujours adaptés à la rénovation de l'ancien : [exemple du pisé](#)

Freins et obstacles (2/3)

- Compétences et formation des professionnels
 - Diagnostic du logement : « *Il existe une absence quasi-totale d'appréciation complète des maisons par les professionnels.* »
 - Proposition de travaux : « *si une série de propositions de travaux est souvent soumise, celles-ci restent largement insuffisantes.* »
 - Des professionnels trop « *corpo-centrés* », ayant une approche partielle de la rénovation, pas assez globale.
- Source : [Rénovation énergétique des logements : la piètre performance du système impose une reconstruction du système](#), UFC – Que Choisir 2014
- Effets pervers des qualifications (RGE notamment), qui devaient apporter aux consommateurs une garantie de qualité : tout le monde est devenu RGE, au point que certains artisans font aujourd'hui le choix de ne pas l'être.
- Des acteurs pas encore impliqués
 - Absence de mobilisation des notaires notamment, alors que le meilleur moment pour rénover un logement est celui de la mutation

Freins et obstacles (3/3)

■ Freins financiers

- Des ménages réticents à s'endetter pour rénover leur logement
- D'après un sondage de 2013, 19% des ménages ayant entrepris des travaux de performance énergétique n'ont pas effectué tous les travaux nécessaires par manque de ressources financières

Source : [Rénovation énergétique des logements : la piètre performance du système impose une reconstruction du système](#), UFC – Que Choisir 2014

■ Un accompagnement insuffisant des consommateurs

- Les professionnels connaissent les dispositifs d'aide, mais la qualité du conseil en la matière laisse à désirer : pas de conseil personnalisé, la personnalisation n'intervenant qu'une fois la décision d'engager les travaux prise.

Source : [Rénovation énergétique des logements : la piètre performance du système impose une reconstruction du système](#), UFC – Que Choisir 2014

- Etude de l'IFOP, novembre 2014 : 7 Français sur 10 ne connaissent pas les aides accordées en cas de travaux de rénovation énergétique

Source : « [Rénovation énergétique : 7 Français sur 10 ignorent le rôle des collectivités](#) », Batiweb, nov. 2014

- L'angle efficacité énergétique ne suffit pas à convaincre de rénover (> prix de l'électricité en France), et les usagers sont encore insuffisamment sensibilisés aux autres aspects : valorisation du bien que permet la rénovation thermique, santé, confort...
- Mauvaise information des particuliers face à l'offre, difficulté à identifier le bon interlocuteur...
→ Absence de demande

CHAPITRE 2



Des « barrières infranchissables » ? Pistes d'actions et réflexions en cours

Pistes d'actions et réflexions

- Structurer et organiser les structures d'information en place, comme les plateformes locales de la rénovation énergétique et développer les groupements d'entreprises pour apporter une réponse pertinente.
- Elaborer des offres globales et packagées pour des petites projets (ex : un CPE destiné aux particuliers).
- Segmenter la rénovation et cibler les segments matures (isolation des toitures...) plutôt que viser la rénovation globale.
- Développer le modèle du tiers-financement avec les grands acteurs de l'énergie .
- Mettre en avant le confort et la valorisation du bien pour « vendre » des travaux de rénovation.
- Impliquer de nouveaux acteurs : notaires, régies, syndicats de copropriété... pour initier des travaux à l'occasion des mutations.
 - Cf. charte signée par des syndicats s'engageant à anticiper la future loi de 2016 (obligation de réaliser un audit énergétique pour les copropriétés)
- Construire des solutions industrialisées de rénovation adaptées à l'existant (place à l'innovation !).

Exemples de quelques initiatives



■ Mur/Mur à Grenoble

- Projet porté par Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires (Ademe, Région Rhône-Alpes, ANAH, fournisseurs d'énergie, communautés de communes...)
- Objectif : obtenir, entre 2010 et 2014, un vote de travaux de réhabilitation énergétique dans environ 100 copropriétés, représentant globalement 5 000 logements
- Deux types d'aides financières (subventions globales/individuelles) cumulables avec les aides de droit commun (CIDD, éco-PTZ)
- Résultat : un objectif presque atteint
 - 4467 logements répartis dans 84 copropriétés
 - Grenoble récompensée en 2013 par le premier Palmarès 2013 des initiatives locales pour la rénovation énergétique

Source : [Grenoble-Alpes Métropole](#)

Exemples de quelques initiatives

- DORéMI à Biovallée : dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles
 - 102 communes concernées
 - Projet porté par l'association Biovallée, en partenariat avec les professionnels du bâtiment
 - Des chantiers pilotes mis en place en septembre 2012
 - Objectifs :
 - Former les entreprises du bâtiment pour réaliser des rénovations thermiques performantes, visant une consommation énergétique de classe A
 - Réhabiliter 100 maisons par an à l'horizon 2015 puis 600 après 2020

- 2015 : déploiement par Lyon Métropole
 - Permettre aux propriétaires de maisons individuelles d'accéder à une rénovation complète et performante pour atteindre un niveau "Bâtiment Basse consommation" (BBC) en bénéficiant d'une subvention du Grand Lyon.

Sources : [Site de l'association Biovallée](#)
[Plaquette du dispositif DORéMI](#)
[« Rénovation de maisons individuelles : la Métropole de Lyon signe avec les professionnels », Enviscope, 30 mai 2015](#)

Exemples de quelques initiatives

- La Poste : un relais d'information pour l'efficacité énergétique
 - Début 2015, annonce de partenariats entre La Poste et plusieurs collectivités pour la rénovation énergétique
 - Former les facteurs pour :
 - Sensibiliser à la rénovation thermique
 - Réaliser des pré-diagnostic énergétique des logements
 - Collecter des informations sur les besoins de rénovation→ Initier une démarche, une prise de décision, non pas remplacer l'artisan
 - Premières expérimentations : exemple du Poitou-Charentes
 - Test réalisé sur des propriétaires de logements anciens ciblés par le Conseil Régional
 - Objectif : collecter des informations auprès des particuliers sur leurs projets de rénovation
 - 22% des personnes rencontrées ont souhaité être accompagnées dans leur démarche par la région
 - Autres initiatives en cours
 - Vendée : signature d'une convention de partenariat R&D entre La Poste et le Conseil général pour 2 ans ; partenariat de recherche sur des opérations de pré-diagnostic auprès de 7.000 foyers
 - Réalisation de pré-diagnostic énergétique en Pays de la Loire : le postier prend rendez-vous avec les particuliers afin de dresser une évaluation de l'état du logement, à partir d'un outil développé par la Direction technique du courrier (qui gère les bâtiments du groupe)

Source : [« La Poste se positionne comme un accompagnateur de la stratégie de rénovation énergétique française »](#), *Actu Environnement*, avril 2015.

The logo for ARDI Rhône-Alpes is a horizontal bar composed of several colored segments: grey, light grey, pink, red, dark red, brown, teal, red, orange, pink, light grey, orange, and red. The letters 'ARDI' are white and positioned on the pink, red, dark red, and brown segments respectively. The text 'rhône-alpes' is white and positioned on the teal, red, orange, pink, and light grey segments.

ARDI Rhône-Alpes

Entreprises Innovation Croissance durable

Merci !